

Pascal Maeder, Milena Chimienti, Viviane Cretton, Christian Maggiori, Isabelle Probst et Stéphane Rullac (dir.)

➤ Innovation et intervention sociales

Impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action sociale

Questions sociales



Pascal Maeder, Milena Chimienti,
Viviane Cretton, Christian Maggiori,
Isabelle Probst et Stéphane Rullac
(dir.)

Innovation et intervention sociales
Impacts, méthodes et mises en œuvre
dans les domaines de la santé
et de l'action sociale

Questions sociales

Volume 10

Éditée par Christoph Maeder, Eva Nadai, Martina Koch,
Christian Reutlinger et Jean-Pierre Tabin.

La réflexion théorique et empirique sur la « question sociale » – les inégalités sociales, la marginalisation, l'exclusion et les rapports de domination – fait partie de la tradition sociologique. Elle soulève des questions sociales classiques : qui façonne l'ordre social, dans le cadre de quels rapports sociaux, quels sont les effets des actions, stratégies et dispositions individuelles ? De quelle manière les arrangements sociaux et l'État social sont-ils légitimés et mis en œuvre ? Dans quelles circonstances et comment des phénomènes sont-ils construits comme des « problèmes sociaux » dans la sphère publique, par le politique et par la science ? Dans quelles organisations, par quels acteurs ou actrices, et comment ces problèmes sont-ils traités ? Ces questions forment le cadre de la série « question sociale ». La série est ouverte à différents courants et approches, ainsi qu'à différentes disciplines. La série accueille aussi bien des réflexions théoriques que des études empiriques ou des analyses du contexte contemporain.

16 Défis et apports d'un processus innovant de recherche-intervention participative sur la parentalité en situation de toxicodépendance

Annamaria Colombo et Patricia Fontannaz, avec deux mères concernées¹

16.1 Introduction

Comme le souligne Karsz (2016), l'innovation sociale comporte une dimension de transgression. Bien qu'elles prennent place dans un système institutionnel qui les légitime, le propre des innovations est de bousculer, de modifier ce qui se faisait jusque là. Ce chapitre porte sur une expérience que l'on peut qualifier d'innovante, car elle propose une manière différente, plus participative, de faire de la recherche, en incluant la participation de travailleuses sociales et travailleurs sociaux, ainsi que de mères en situation de toxicodépendance.

En effet, rares sont les recherches qui impliquent les publics concernés (Petiau 2021), surtout lorsqu'ils sont particulièrement vulnérables, comme des parents en situation de toxicodépendance. Souvent, seule l'expertise de la/du chercheur-e est considérée comme légitime dans la construction d'un processus de recherche (Lyet 2014; Chiapparini *et al.* 2016). Lorsque des acteur-trice-s de terrain sont sollicités, ce sont la plupart du temps des professionnelles ou professionnels du travail social, voire les décideurs et décideuses politiques. Ce sont également ces acteur-trice-s qui sont privilégié-e-s pour restituer les résultats produits, qui ne profitent par conséquent souvent que peu aux personnes directement concernées (Petiau et Pourtau 2011).

Cet article a pour objectif de rendre compte d'une expérience de recherche-intervention, issue de la mobilisation de mères en situation de toxicodépendance et impliquant la participation de ces dernières à différents niveaux. Conduite conjointement par une chercheure et une travailleuse sociale hors murs (THSM) dans le canton de Vaud en Suisse, avec la participation de mères concernées par la

1 Les deux mères concernées souhaitent garder l'anonymat. L'une a participé au comité de pilotage de la recherche et l'autre aux focus-groupes. Toutes deux participent activement à la valorisation des résultats.

toxicodépendance et de professionnelles et professionnels qui les accompagnent, cette recherche-intervention² s'inscrit dans une série d'actions communautaires développées par une équipe de travail social de rue pour soutenir la mobilisation de femmes souhaitant rendre visible leur réalité méconnue. Nous montrerons en quoi il peut être considéré comme innovant, au double sens où l'entend Rullac (2019: 152), c'est-à-dire à la fois en tant que « proposition d'intervention sociale renouvelée pour répondre à des problématiques sociales qui se répètent en se déformant avec le temps », d'une part et d'autre part, en tant que contribution à renouveler le débat épistémologique dans la recherche en travail social.

À l'image de l'ensemble du processus qui a favorisé une participation équitable des différentes acteur-trice-s concerné-e-s, ce chapitre est le résultat d'une co-construction. Les données sur lesquelles il s'appuie sont issues du processus et des résultats de cette recherche-intervention, mais également des observations réalisées lors du processus de valorisation qui l'a suivie (et qui se poursuit), ainsi que d'un entretien réalisé trois ans et demi après la rédaction du rapport de recherche avec deux mères concernées, la travailleuse de rue et la chercheure (entretien-bilan).

Cette démarche nous semble porteuse d'innovation sociale à plusieurs niveaux. La définition de l'innovation sociale donnée par Parpan-Blaser (2020: 278) dans le *Dictionnaire de politique sociale suisse* renvoie à « des nouveautés conçues pour répondre à un besoin socialement justifié et qui, en tant qu'offres, méthodes, concepts ou formes d'organisation, abordent des problèmes sociaux nouveaux ou traitent de problèmes connus d'une façon innovante ». Nous sommes ici plutôt dans le deuxième cas de figure. Bien que l'intérêt pour la parentalité en situation de toxicodépendance (le besoin social) soit relativement récent, cet article s'intéresse surtout à une forme de réponse nouvelle qui peut être apportée aux défis rencontrés par ces mères, tant sur le plan pratique que théorique.

Les nombreuses définitions de l'innovation sociale proposées par la littérature révèlent que celle-ci peut concerner différentes dimensions d'un projet, allant du processus à ses effets. Premièrement, le processus même de réalisation d'un projet peut être jugé innovant, notamment lorsqu'il repose sur la participation citoyenne, considérée par certain-e-s auteur-e-s comme une condition essentielle de l'innovation sociale (Lorenz 2014; Chambon *et al.* 1982). Deuxièmement, un projet peut être innovant au niveau des réponses qu'il propose face à une situation sociale jugée problématique, surtout lorsqu'elles peuvent amener un changement

2 Recherche-intervention financée principalement par la Fondation Le Relais et réalisée par la HES-SO/Haute école de travail social Fribourg de 2014 à 2016.

démocratique durable (Cloutier 2003 : XII). Enfin, l'innovation sociale peut résider dans les effets en termes de transformations que ce projet peut apporter au cadre même de l'action, c'est-à-dire dans sa capacité à modifier les relations sociales (Lévesque 2008).

Après une première section qui explique le contexte et le dispositif méthodologique de la recherche-intervention, ainsi que les rôles des différents acteur-trice-s impliqué-e-s, nous proposons dans ce chapitre d'analyser les aspects innovants de cette expérience à trois niveaux : le caractère novateur du processus participatif (2^e section), celui des réponses apportées par les recommandations formulées (3^e section) et enfin, son potentiel de changement social des relations de pouvoir entre les acteur-trice-s concerné-e-s par la réalité de la parentalité en situation de toxicodépendance, voire plus largement (4^e section).

16.2 Une recherche-intervention pour mieux comprendre la parentalité en situation de toxicodépendance

Dans nos sociétés occidentales, la parentalité est considérée comme un enjeu de santé publique majeur depuis le début des années 2000, les « défaillances » des « compétences parentales » ou « habiletés parentales » étant considérées comme la source de plusieurs difficultés vécues par les enfants et les jeunes (Lambooy 2009 ; Sellenet 2009, 2021 ; Neyrand 2013 ; Karsz 2014). Parmi ces difficultés considérées comme susceptibles d'affecter le développement de leurs enfants, voire de remettre en question leur sécurité, la toxicodépendance suscite beaucoup d'inquiétudes (Ferland *et al.* 2013). Les mères consommatrices³ en particulier sont souvent considérées comme incapables d'assurer l'éducation et la sécurité de leurs enfants.

Les résultats de la recherche que nous avons réalisée (Colombo et Fontannaz 2016, 2021) révèlent que la toxicodépendance est une réalité souvent méconnue du personnel de la protection de l'enfance. Perçue comme un obstacle à l'évaluation des compétences des parents, elle suscite des peurs des professionnelles et professionnels craignant de ne pas pouvoir assurer la sécurité des enfants concernés. Ces craintes les conduisent dans plusieurs cas à privilégier le placement des enfants (Simmat-Durand 2007 ; Noël 2018). Considérées comme toxicodépendantes avant d'être reconnues comme mères, les femmes interrogées dans le cadre de l'enquête ne se sentent pas reconnues dans leurs droits

3 C'est également le cas des pères consommateurs (Grégoires 2010), mais les attentes en matière de parentalité sont souvent davantage focalisées sur les mères qui, dans certains cas, assument seules l'éducation de leurs enfants.

et besoins liés à leur parentalité. Plus précisément, les résultats montrent que les méconnaissances et peurs de plusieurs professionnelles et professionnels les amènent à ne considérer que les dimensions pratiques de la parentalité (les tâches objectivement observables). Ils et elles ne prennent que peu en compte les dimensions symboliques, identitaires, affectives et subjectives de celle-ci (Houzel 2007), qui sont pourtant au cœur de l'expérience de ces mères, surtout lorsque leurs enfants sont placés.

C'est sur cette base qu'un groupe de femmes s'est mobilisé, au sein d'un « Café des Mamans » initié par une travailleuse sociale hors murs, pour mieux faire connaître la réalité de la parentalité en situation de toxicodépendance et améliorer son accompagnement. Parmi les actions communautaires issues de cette mobilisation, figurent la réalisation d'un documentaire (Clapasson 2012), de multiples débats avec des professionnel-le-s, ainsi que des acteur-trice-s politiques, et enfin une recherche-action mandatée qui fait l'objet de cet article.

Le processus de recherche mené est qualifié de recherche-intervention, car à l'objectif de production de connaissances, qu'on retrouve également dans des recherches plus classiques, s'ajoute un objectif de transformation de la réalité sociale (Barbier 1996 ; Petiau et Pourtau 2011). En cela, il rejoint la caractéristique hybride que Rullac (2019 : 144) attribue à l'innovation sociale, la qualifiant d'« objet hybride qui participe à comprendre le social , tout en visant explicitement à le transformer ». Ainsi, ce processus visait, d'une part, à soutenir et poursuivre la mobilisation des femmes concernées et à sensibiliser les professionnel-le-s qui les accompagnent. D'autre part, il avait pour but de produire des connaissances en mettant en place un processus méthodologique rigoureux de récolte et d'analyse de données qualitatives dans le but de mieux comprendre et accompagner la parentalité en situation de toxicodépendance.

Privilégiant une méthodologie participative (Les chercheurs ignorants 2015 ; Gillet et Tremblay 2017 ; Petiau 2021) permettant une coproduction des connaissances par la coopération entre acteur-trice-s porteurs de différents types de savoirs (Lyet 2014), la démarche a été réalisée par un tandem constitué d'une travailleuse sociale hors murs (TSHM) et d'une chercheuse (deux des coauteures de ce chapitre). Les tâches ont été réparties de manière à tirer profit au mieux de leurs expertises complémentaires⁴ et d'assurer l'équilibre entre les dimensions recherche et intervention. Les conditions de réalisation de ce processus ont été

4 En plus de bénéficier de la confiance des mères concernées, la TSHM avait une connaissance du réseau professionnel et des réalités vécues par les mères ; les apports de la chercheuse se situaient davantage sur les plans théorique, scientifique et méthodologique.

garanties par un comité de pilotage constitué du mandant, de représentant-e-s des milieux professionnels et politiques, ainsi que d'une femme concernée. Composé au départ de quatre personnes, ce comité s'est agrandi au cours de la recherche, de manière à intégrer différents points de vue. Il est notamment apparu essentiel d'inclure les mères concernées non seulement au niveau de la récolte des données, comme c'était prévu initialement, mais aussi au niveau de la conception du processus, de manière à assurer que tant le processus que les résultats de la recherche soient le plus en adéquation possible avec leurs besoins.

Pour récolter les données, deux focus-groupes ont été réalisés par la chercheure et la TSHM auprès de cinq mères en situation de toxicodépendance aux profils divers, abordant leurs représentations de la parentalité, leurs expériences et besoins, ainsi que leurs relations avec les professionnel-le-s. En parallèle, la chercheure a mené des focus-groupes auprès de 18 personnes accompagnant des parents et/ou des enfants concernés dans une perspective sociale, médicale ou encore juridique⁵. Mélangeant volontairement professionnel-le-s de différents domaines d'intervention⁶, ces focus-groupes ont permis de discuter de leurs pratiques d'intervention et de leurs représentations de la parentalité en situation de toxicodépendance.

Ces entretiens se sont intéressés aux pratiques, ainsi qu'aux représentations de la parentalité qui orientent et organisent ces dernières (Jodelet 1989). Les représentations ont été analysées à l'aide d'une grille composée de trois repères normatifs élaborée sur la base des travaux de Parazelli et ses collègues et de Karsz (Karsz 2004 ; Colombo *et al.* 2016). Les résultats de ces analyses ont été soumis à la discussion lors de focus-groupes supplémentaires, réalisés respectivement auprès des mères et des professionnelles et professionnels. Comme le souligne Paillé (2006 : 100), l'interprétation constitue la plus grande partie des actes posés dans l'enquête qualitative. Or, elle consiste à attribuer un sens à partir d'une compréhension (construction symbolique) de ce qui a été observé. Ainsi, même si elle se fait selon des règles et des procédures très rigoureuses, l'interprétation est toujours en partie subjective, d'autant plus que le choix a été fait, dans cette démarche, d'en confier la tâche principalement à la chercheure. Les focus-groupes réalisés après une première phase d'analyse ont poursuivi un double objectif. D'une part, il s'agissait de mettre ces résultats en discussion et de permettre aux répondantes et répondants d'en comprendre le sens, de les nuancer ou de les

5 Pour plus d'informations sur la méthodologie, voir Colombo et Fontannaz 2016.

6 En plus de contribuer à la récolte des données, ces focus-groupes ont également été l'occasion d'un dialogue entre professionnel-le-s de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des adultes dépendants, dont les intérêts peuvent parfois sembler difficilement compatibles.

amender et, finalement, de les valider. D'autre part, sur la base de ces résultats, il s'agissait d'élaborer avec elles et eux des recommandations permettant une meilleure reconnaissance de la réalité des parents en situation de toxicodépendance (Honneth 2000) et une amélioration de leur accompagnement.

C'est notamment à la suite de ces rencontres que plusieurs mères ont exprimé leur souhait d'être présentes et de contribuer activement à la valorisation de ces résultats, qui se poursuit encore plus de quatre ans plus tard. Tant le processus que les résultats de cette démarche ont depuis été présentés à de nombreuses occasions, sous différentes formes, à la fois écrites et orales (communications scientifiques, présentations et discussions dans des milieux professionnels, interventions dans des cours de formation en travail social ou en santé, etc.), de manière à éviter qu'ils ne « restent aux mains de ceux qui maîtrisent le code de l'écrit » (Le Boterf 1983 : 46). Comme en témoigne ce chapitre, ces valorisations sont toujours préparées et, dans la mesure du possible, réalisées collectivement afin de rendre compte du dialogue entre les différents types de savoirs qui a caractérisé ce processus.

Enfin, dans la perspective de cette contribution, les quatre auteures⁷ se sont réunies trois ans et demi après le dépôt du rapport de recherche pour faire le bilan de leur participation à cette expérience. Cet entretien (appelé entretien-bilan), auto-administré collectivement et enregistré, a servi de base à ce chapitre, qui en restitue de larges extraits de manière à valoriser également d'autres modes d'expression que l'écriture académique.

16.3 Une démarche participative porteuse d'innovation sociale

À partir de la littérature existante, Rullac (2020) propose une série d'indicateurs d'innovation en travail social, qu'il conçoit comme « un ensemble d'éléments susceptibles de produire de l'innovation sociale lorsqu'ils sont conjointement pratiqués dans un projet » (Besançon et Chochoy 2015 : 87, cités par Rullac 2020 : 153). Il s'agit de la gouvernance participative, l'hybridation des savoirs, l'ancrage territorial, la cohérence éthique et déontologique, la créativité, la réduction du non-recours, la transformation de l'existant institutionnel, la capacitation individuelle et le changement social. Dans cette section, nous examinons le caractère novateur de cette démarche à la lumière de ces indicateurs.

7 D'un commun accord, la chercheuse et la TSHM sont désignées dans leurs fonctions, et les deux mères concernées sont identifiées par les pseudonymes de Jeanne et Christine, de manière à préserver leur anonymat.

Selon Rullac (2020), la gouvernance participative renvoie au fait que la responsabilité de la gestion est répartie entre tous les acteurs et actrices, dans une recherche de complémentarité. Elle va de pair avec l'ancrage territorial, qui mobilise les ressources des actrices et acteurs. Dès le début, les mères concernées se sont imposées comme des actrices incontournables de la démarche, revendiquant une place reconnue au sein de la recherche. Leur idée initiale était d'ailleurs de réaliser elles-mêmes des entretiens auprès de parents concernés. Or, considérer les bénéficiaires des interventions sociales comme des partenaires à part entière d'une recherche est plutôt inhabituel dans un milieu académique encore largement dominé par l'idée que la production des connaissances relève de la compétence des chercheur·e·s, seul·e·s habilité·e·s à garantir une certaine distance et une « neutralité » dans la récolte et l'analyse des données (Beresford 2005). Ainsi, l'inscription de cette démarche dans un paradigme qualifié de participatif (ou collaboratif), fondé sur le postulat de la complémentarité de différents types de savoirs (Les chercheurs ignorants 2015; Godrie 2017; Petiau 2021), peut être considérée comme innovant. Comme le fait remarquer Karsz (2016 : 48), « innover *avec* suppose des mutations plus ou moins radicales des représentations à propos des gens dits en difficulté ».

Ce paradigme alternatif, encore minoritaire même s'il gagne en légitimité, répond entre autres à des appels à la démocratisation de la production des connaissances (Fossier et Gardella 2010; Callon *et al.* 2001), notamment dans une optique de meilleure pertinence sociale. Dans le domaine du travail social en particulier, il s'inscrit en outre dans un objectif de plus grande congruence entre épistémologie de la recherche et principes éthiques qui fondent le travail social, comme les droits humains et la dignité de la personne (Lorenz 2014). On retrouve ici le critère de cohérence éthique et déontologique qui caractérise, selon Rullac (2020), les projets innovants en travail social. Une telle posture épistémologique reconnaît les personnes directement concernées par des difficultés sociales comme des sujets de la recherche, plutôt que des objets de celle-ci (Lorenz 2014; Les chercheurs ignorants 2015; Gillet et Trembley 2017), comme l'exprime Jeanne lors de l'entretien-bilan. Cette mère concernée a participé aux focus-groupes et contribue activement à la valorisation des résultats :

Je pense que c'est rare qu'il y ait des recherches avec les personnes concernées. Et je trouvais ça assez positif. Plutôt que la recherche reste seulement au niveau scientifique, c'est comme s'il y avait le cerveau – la recherche – et que les participantes c'était le corps. Ça permet une globalité importante. (Jeanne, entretien-bilan réalisé pour cet article)

Dans cette expérience, la gouvernance participative va également de pair avec l'hybridation des savoirs, que Rullac identifie comme un indicateur supplémentaire d'innovation sociale : « la résolution scientifique des problématiques professionnelles du travail social passe par la mobilisation de savoirs disciplinaires, de savoirs professionnels et, depuis plus récemment, des savoirs d'expérience des personnes qui recourent aux dispositifs » (Rullac 2020 : 153). Considérer, comme nous l'avons fait, que les bénéficiaires d'interventions sociales, tout comme les professionnelles et professionnels qui les accompagnent, peuvent être sujets de la recherche réalisée au même titre que les chercheur·e·s suppose de reconnaître qu'il n'existe pas de hiérarchie entre les savoirs expérientiels⁸, professionnels et académiques, mais qu'ils ont une valeur égale et peuvent se compléter s'ils sont mis en dialogue. Le but n'était pas d'incorporer les autres savoirs aux savoirs académiques, considérés comme les plus légitimes (Godrie 2017), mais bien de se donner les conditions d'un véritable dialogue entre des savoirs de nature différente (Lyet 2014 ; Les chercheurs ignorants 2015). C'est cela qu'exprime Jeanne lorsqu'elle dit s'être sentie davantage dans une logique de coopération que d'expertise :

La recherche, elle a été menée de manière à ce que jamais je n'ai senti une posture de savoir. C'est ce qui a été positif pour moi. Personne n'a été mis dans une position de savoir mieux, c'était plutôt : comment on peut évoluer ensemble ? (Jeanne)

Cette mise en dialogue comporte plusieurs avantages novateurs, d'une part pour les publics concernés (aux niveaux individuel et collectif) et, d'autre part, pour les milieux scientifiques et du travail social. En ce qui concerne les publics du travail social, elle permet de mettre en valeur leurs ressources plutôt que leurs difficultés (Godrie 2017 ; Chiapparini *et al.* 2020), ce qui rejoint le critère de capacitation individuelle mentionné par Rullac. La valorisation de leurs savoirs d'expérience et la prise en compte de leurs idées, pour autant qu'elle soit suivie d'impacts visibles sur la démarche⁹, a un effet émancipateur qui peut renforcer leur estime de soi et leur pouvoir d'agir (Barber *et al.* 2011 ; Carrel *et al.* 2017 ;

8 Le savoir expérientiel peut être défini comme une vérité apprise par l'expérience personnelle plutôt que comme une vérité acquise par un raisonnement logique (Brokman 1976, cité par Gardien 2017).

9 Par exemple, la participation d'une femme concernée au comité de pilotage de la recherche a conduit à intégrer de nouveaux acteurs et actrices dans les focus-groupes et dans le comité de pilotage et à affiner les thèmes abordés dans les entretiens et les indicateurs d'analyse, même si cela a supposé des réaménagements dans le déroulement de la recherche.

Noël *et al.* 2021). Christine a participé au comité de pilotage de la recherche en tant que personne concernée. Elle explique lors de l'entretien-bilan les effets de valorisation identitaire de la reconnaissance qu'elle y a perçue.

Ça a été innovant d'être écoutée. De pouvoir intervenir dans un comité [avec des médecins, des politiques, des cheffes de service] et d'être prise en compte. (Christine)

Néanmoins, pour que cette participation puisse avoir un effet valorisant, il est nécessaire d'assurer que les conditions de participation le permettent, comme le soulignent également Chiapparini *et al.* 2020, après avoir analysé plusieurs modèles de participation des publics menacés ou touchés par la pauvreté en Suisse. Car, comme le souligne Jeanne, une telle démarche bouscule les schémas relationnels habituels, ce qui peut avoir un effet plus déstabilisateur qu'émancipateur si elle n'offre pas un cadre permettant la prise en compte des besoins des participantes et participants.

Et c'était innovant, parce que les chercheurs, quand ils font leurs recherches, je pense qu'ils restent dans leur « noyau ». Là, la chercheuse a dû sortir de sa zone de confort. Et nous aussi on a dû sortir de notre zone de confort, pour s'adapter. Donc c'est un travail difficile pour les deux. (Jeanne)

Selon Karsz (2016 : 48), c'est notamment cette part d'incertitude et de remise en question qui permet l'innovation sociale : « La mise en œuvre d'un projet innovant gagne aussi à être sa mise à l'épreuve [...] Accentuer ce que l'innovation comporte d'aventure, de secousse, de parade anti-habitudes. Bref, la mise en avant d'une promesse démocratique est le symptôme d'une innovation sociale. » Le fait de devoir « sortir de sa zone de confort » permet la créativité qui constitue, selon Rullac, une caractéristique supplémentaire de l'innovation sociale.

Or, pour que cette aventure puisse être porteuse d'innovation et de créativité, l'expérience réalisée montre qu'il est important que ces conditions soient co-construites avec les personnes directement concernées. En effet, d'une part, les besoins peuvent varier selon les acteur-trice-s et d'autre part, ils peuvent changer au cours de la démarche et nécessiter des adaptations. C'est ce qu'exprime Christine :

Une chose très importante dans cette position [quand on participe au comité de pilotage d'une recherche], c'est d'être encadrée par des personnes qui ont envie que tu sois là et qui sont bienveillantes à ton

égard. [...] Dans un premier temps, comme je ne connaissais pas [la chercheuse], je passais par [la TSHM], puis ensuite j'arrivais à poser directement mes questions à [la chercheuse]. Le fait d'avoir les documents à l'avance, de pouvoir en discuter avec ces deux personnes de confiance, ça m'a permis de me préparer, de mieux comprendre et de proposer des suggestions, alors qu'au début, je n'osais pas. (Christine)

Ces conditions ne sont jamais acquises une fois pour toutes et nous avons été appelées à les renégocier tout au long de la démarche. Comme le souligne Karsz (2016 : 47), « les innovations sont à retravailler sans cesse, leurs contradictions représentant autant de conditions d'existence et de pérennisation ».

En plus de ces bénéfiques individuels (qui ne concernent d'ailleurs pas que les publics précarisés), la démarche réalisée a eu des effets collectifs pour le public des parents en situation de toxicodépendance. Comme l'explique Jeanne, les apports scientifiques ont renforcé la légitimité d'une prise en compte sociale et politique des enjeux liés à cette réalité et aux besoins spécifiques de ce public, et les résultats ont apporté un étayage supplémentaire à leur mobilisation.

Je pense que ça a été innovant, parce que ça a permis la crédibilité de notre projet. Parce que les professionnels ont toujours besoin de quelque chose d'écrit par des professionnels. Ce rapport nous a valorisées et en même temps, il nous a permis d'avoir un support lorsqu'on fait des débats. (Jeanne)

Une meilleure compréhension et un meilleur accompagnement de cette réalité peuvent avoir un effet de réduction du non-recours (Warin 2012), sixième marqueur d'innovation sociale du modèle de Rullac.

Cette expérience s'est également avérée innovante sur les plans scientifiques et sociaux. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous mentionnons ici quatre avantages pour les milieux académiques et sociaux révélés par la démarche. Premièrement, la participation des mères concernées a permis d'identifier la nécessité d'investiguer ce sujet de recherche et d'en faire une priorité pour les acteur-trice-s sollicité-e-s (Boote *et al.* 2002 ; Godrie 2017). En effet, ce sont les mères et la TSHM qui, après avoir identifié un besoin des professionnelles et professionnels de mieux comprendre la parentalité en situation de toxicodépendance, ont convaincu la Fondation de financer une telle recherche et ont sollicité la chercheuse dans le but de s'associer pour mener une recherche-intervention. Deuxièmement, ce processus a permis de renforcer la pertinence sociale des connaissances produites, qui ont par conséquent un meilleur impact sur les pra-

tiques, car elles répondent à des besoins identifiés sur le terrain (Lorenz 2014). Enfin, la participation des acteur·trice·s a eu pour effet de faciliter leur adhésion à la démarche (Godrie 2017; Chiapparini *et al.* 2020), même si cela a pu parfois prendre du temps, comme en témoigne l'expérience de Jeanne :

En fait, moi, la recherche ne m'a pas apporté grand-chose pendant qu'elle se déroulait, parce que je ne comprenais pas encore grand-chose. Parce que j'ai choisi de ne participer qu'aux entretiens et pas, par exemple, au comité de pilotage, parce que ça m'intéressait pas plus que ça. Du coup, ma participation était minime pendant la recherche. Parce qu'aussi je participe plus ailleurs, comme au Café des Mamans. Par contre, quand elle a été finie, j'ai vu l'impact de cette recherche pour la suite. Au fond, pendant, j'ai pas vu un grand intérêt, parce que j'avais encore un a priori sur les chercheurs, sur ce côté intellectuel qui me semblait pas compatible avec ma cause. Alors qu'aujourd'hui, j'ai un regard totalement différent là-dessus. Parce que j'ai trouvé du sens, parce que j'ai compris la démarche. Quand je suis entrée dans la recherche, c'était comme un gros plongeon. Aujourd'hui, je nage avec. Rentrer dans ce monde-là, c'est pas si facile. (Jeanne)

En ce sens, ce processus a contribué à penser la « transformation de l'existant institutionnel » (Rullac 2020) dans les milieux académiques et de la recherche. Or, nos résultats montrent que le potentiel innovant d'une démarche participative se mesure moins en termes quantitatifs (tout le monde participe à toutes les étapes et toutes les décisions), qu'en termes qualitatifs. Comme l'a montré Arnstein (1969) avec son échelle de la participation, celle-ci peut se décliner sous différentes formes, allant de la consultation à la codécision. En outre, dans une recherche, les publics non universitaires peuvent être impliqués à différentes étapes ; la littérature indique qu'ils le sont le plus souvent lors de la phase préliminaire ou celle de la diffusion (Godrie 2017). Au terme de cette expérience, il nous semble que le potentiel d'innovation d'un projet ne réside pas en soi dans sa nature participative, mais davantage dans sa capacité à mettre en place les conditions permettant à chaque acteur·trice d'apporter sa contribution spécifique de la manière la plus adaptée à ses ressources et à ses besoins. Ces enseignements ont donné lieu à des recommandations qui visent un changement social innovant, au sens où le définit Rullac (2019 : 154), c'est-à-dire la réduction de « la misère et [de] l'exclusion sociale, en soutenant le renforcement des droits humains, de la justice sociale et de la solidarité ».

16.4 Des recommandations pour apporter des réponses novatrices

L'expérience réalisée révèle que pour qu'une recherche ait un effet de transformation de la réalité sociale en plus de produire des connaissances, il est nécessaire qu'elle se conçoive de manière plus large que les étapes classiques d'une recherche, allant du recrutement des participantes et participants au dépôt du rapport. Or, comme l'indique la chercheuse, cette conception de la recherche peut se heurter aux cadres intentionnels de la recherche.

Ça, c'est un autre défi. C'est que, souvent, les recherches sont pensées dans le milieu scientifique dans un temps défini, avec un début et une fin. Et c'est donc un défi de combiner ça avec la durée nécessaire à l'action dans la recherche-action. Et de faire reconnaître qu'une recherche ne se termine pas quand le rapport est déposé. (Chercheuse)

Souvent, comme dans notre cas, une recherche-action intervient dans un processus de mobilisation qui la précède et qu'il s'agit de reconnaître. Lors de l'entretien-bilan, la TSHM explique que c'est parce qu'elle a senti une reconnaissance par la chercheuse des actions de mobilisation antérieures qu'elle a pu acquérir la confiance nécessaire pour s'engager dans un processus de recherche face auquel elle était a priori méfiante.

Cette cause avait déjà été identifiée dans ce Café des Mamans, dans ce groupe déjà existant, et toi [la chercheuse] tu n'es pas arrivée en disant « on part de zéro, et on va construire quelque chose ensemble ». Il y avait déjà cette reconnaissance d'un chemin parcouru, d'un travail déjà réalisé sur le terrain, par les professionnel-le-s et les mères. Et ça, ça a permis une légitimité, une confiance et une reconnaissance pour moi, car la recherche a aussi permis de rendre visible un travail accompli, sur lequel elle a pu s'appuyer. (TSHM)

En plus de cet appel à renouveler les modalités de recherche en travail social, une autre ambition novatrice de la démarche a été de ne pas en rester à la rédaction d'un rapport, mais de s'en servir comme base pour poursuivre la mobilisation et encourager le développement de réponses sociales nouvelles aux besoins de ces parents, comme l'explique la TSHM.

Cette recherche-action n'a pas été un but en soi. La destination n'a pas été le rapport de recherche. Bien sûr que le rapport contient des résultats et des recommandations. Mais après, c'est comment on les fait vivre ces résultats et ces recommandations. Comment on prend

cette recherche avec nous pour la rendre visible, vivante et pour que ça transforme des représentations pour que le politique s'engage aussi à modifier la prise en considération de cette thématique-là. (TSHM)

C'est dans ce but que des recommandations ont été formulées. Comme le précise Parpan-Blaser (2020 : 278), les innovations ont « une pertinence pratique, [font] leurs preuves et [sont] capables de faire évoluer la manière de procéder de façon fondamentale, étendue et durable ». Christine explique que ces recommandations ont non seulement été co-construites avec les participant-e-s sur la base des résultats, mais ont également intégré les apprentissages réalisés au cours de la mise en œuvre de ce processus participatif.

Mon expérience dans ce comité de pilotage a permis de concrétiser les recommandations pour tous les autres parents. En fait, les défis devant lesquels je me suis retrouvée ont fini par être des recommandations. Par exemple, que ça aurait été mieux qu'on soit deux [personnes concernées] dans ce comité de pilotage. Et maintenant on est toujours deux dans les valorisations. Parce que c'était un défi d'être seule face à cinq ou six personnes qui ont l'habitude de participer à des comités de pilotage! (Christine)

Ces recommandations peuvent être synthétisées en quatre propositions. La première consiste à centrer l'accompagnement¹⁰ sur la relation de parentalité plutôt que sur des parents ou des enfants séparément. Les résultats montrent en effet que le soutien à la parentalité en situation de toxicodépendance se fait encore de manière cloisonnée : les interventions sont centrées soit sur l'enfant, soit sur le parent et la réconciliation des deux semble difficile. S'intéresser à la relation de parentalité qui unit les parents et les enfants permet de dépasser ce cloisonnement.

La deuxième proposition consiste à mettre en place des mesures pour sensibiliser et informer les professionnel-le-s, d'une part, sur les différentes dimensions de la parentalité (Houzel 2007) et d'autre part, sur les risques réels de la toxicodépendance. Comme évoqué, l'enquête révèle l'existence de méconnaissances, peurs et stigmatisations qui empêchent d'envisager des possibilités d'accompagnement de la parentalité adaptées à chaque situation.

10 Suivant la proposition de Karsz (2014), nous préférons parler d'accompagnement plutôt que de soutien à la parentalité, ce qui permet de privilégier une logique de prise en compte plutôt que de prise en charge.

En troisième lieu, nous recommandons de mettre en place des conditions adaptées permettant une participation active des familles (parents-enfants) dans leur accompagnement. Tant les résultats que l'expérience même de cette recherche-intervention montrent que, si les conditions sont favorables, l'accompagnement peut être co-construit avec les publics concernés et que, comme nous l'avons vu, cette co-construction favorise sa réussite. L'examen approfondi réalisé par Chiapparini *et al.* (2020 : XVI) de différents modèles de participation des publics vulnérables, non seulement aux projets de recherche, mais plus largement aux projets qui les concernent, amène à des conclusions similaires. Ces auteures émettent des recommandations visant à assurer « un certain nombre de conditions préalables [sans quoi] divers obstacles et difficultés susceptibles de limiter les effets potentiels propres à chacun de ces projets peuvent se présenter ».

Enfin, il s'agit de formaliser les collaborations interinstitutionnelles sur les plans politique, organisationnel et institutionnel. Les résultats indiquent que si plusieurs changements proviennent d'initiatives individuelles, la responsabilité de l'accompagnement ne doit pas reposer uniquement sur les individus. Comme le souligne Rullac (2020), pour pouvoir se pérenniser, l'innovation sociale doit être porteuse de transformations de l'existant institutionnel. C'est pourquoi il est important de conventionner et de formaliser les collaborations interdisciplinaires et interinstitutionnelles au niveau cantonal, organisationnel et institutionnel, de clarifier et articuler les rôles des différents acteur·trice·s professionnel·le·s concerné·e·s et d'assurer une cohérence entre les différents axes d'accompagnement.

Ces recommandations, appuyées par les résultats de la recherche, ont fait l'objet de nombreuses valorisations qui sont, dans la mesure du possible, co-construites et co-portées en cohérence avec la logique de dialogue entre les différents savoirs. Or, comme l'explique la TSHM, ce processus demande non seulement une inscription dans la durée, mais également la création de modalités de valorisation qui vont parfois à l'encontre des modalités habituelles. En effet, la mise en valeur des résultats de recherche reste encore souvent aux mains des académiques, les publics concernés étant, au mieux, appelés à « témoigner ».

Et là aussi, ce n'est pas la chercheuse qui repart avec son rapport et qui va le vendre dans son milieu, mais c'est ensemble qu'on valorise les résultats. Et on s'ajuste au fur et à mesure des présentations qu'on fait ensemble, avec cette part d'improvisation nécessaire, cet ajustement avec le public aussi. Cette capacité que vous, les mères, vous amenez,

de vous ajuster au public auquel on s'adresse pour que ça fasse du sens, pour créer la rencontre. Et on apprend aussi de ça. (TSHM)

Si la diversité des modalités de valorisation proposées et des profils des membres de l'équipe a parfois été source d'obstacles (difficultés de trouver des financements, de faire accepter des modalités de valorisation alternatives, etc.), elle s'est également avérée être une force. En effet, elle a ouvert davantage de lieux où mettre ces résultats en discussion, chacune jouant un rôle de « passeuse » pour les autres, leur fournissant les codes pour se sentir plus à l'aise dans des environnements qui leur sont moins familiers. Comme le souligne Jeanne, ce rôle de passeuse fonctionne grâce à la confiance co-construite tout au long du processus et qui favorise un engagement s'inscrivant dans la durée.

Moi, je pense qu'une des conditions qui permet de continuer à avancer et d'aller quand même dans ces milieux qu'on ne connaît pas, c'est la confiance qui s'est construite entre nous. C'est vrai qu'on comprend pas forcément tout dans ton monde, mais on te [la chercheuse] fait confiance et du coup, moi en tous cas, j'y vais un peu les yeux fermés. Je pense que parfois les processus de recherche restent dans quelque chose de formel qui fait qu'on n'a pas vraiment envie de s'engager, alors que nous on a réussi à en faire quelque chose d'informel, avec les relations qu'on a développées, ce qui a permis le bon déroulement de cette recherche et sa continuité. (Jeanne)

16.5 Une transformation des cadres de l'action

Si les pistes de réponses apportées par les résultats constituent un levier de transformation sociale, la façon dont l'expérience elle-même s'est déroulée en est un autre. En remettant en question les rapports de domination en place, elle a révélé que d'autres configurations des relations sociales sont possibles (Rullac 2020) et, à ce titre, elle peut jouer un rôle d'exemple. Selon Karsz (2016 : 47), « l'innovation ne subsiste qu'en devenant un modèle à suivre et un idéal à atteindre ». Bien que les mondes professionnels, académiques et des expériences vécues restent encore très cloisonnés, cette expérience a montré qu'un dialogue est possible entre différents types d'actrices et d'acteurs concernés par la parentalité en situation de toxicodépendance. La TSHM souligne la valeur exemplaire de cette expérience qui révèle que de nouvelles configurations des rapports de pouvoir sont possibles.

Cette expérience est un appui concret pour le partager avec d'autres. Souvent, on parle d'impuissance, mais on reproduit cette impuissance en restant dans des mondes clos. Ce type de recherche, c'est un outil qui permet de décroisonner. Et pour moi, c'est ça qui fait du sens dans mon travail. On est encore très loin d'un décroisonnement. Mais il y avait ces espaces créés dans le processus de la recherche qui, pour moi, ont été très importants parce qu'ils sont absents, ils manquent. Mais c'est là qu'il y a du sens à mes yeux. Comme ma posture, c'est une posture de lien, de mettre en lien, de relier, ça faisait tout son sens pour transformer quelque chose dans ma pratique. (TSHM)

À ses yeux, le dispositif mis en place a montré qu'une réelle mise en œuvre de la complémentarité des savoirs est possible et qu'elle a des effets concrets sur les relations sociales.

Pour moi, ce qui a été innovant, c'est d'explorer dans l'espace de la recherche-intervention, la mise en pratique de la complémentarité des savoirs. C'est-à-dire que ce n'est pas qu'un vœu ou un souhait qui n'est finalement pas mis en pratique – c'est souvent le paradoxe. Ce qui s'est joué, c'est de vraiment entrer dans une complémentarité de savoirs de chercheuse, de professionnelle, des publics concernés. À différents niveaux, avec des enjeux bien sûr. Mais qui a permis de transformer des postures durant tout le processus. À tous les niveaux, il y a eu une possibilité d'être dans cette logique de complémentarité de savoirs. Et c'est pour ça qu'elle a permis de transformer, et elle transforme encore sur le terrain et pour le public concerné la prise en considération de cette problématique. (TSHM)

Cette expérience, en donnant une place à des acteur·trice·s porteurs de savoirs habituellement dévalorisés et inscrits dans des relations de pouvoir asymétriques, leur a permis d'expérimenter des relations plus égalitaires. Christine a pu observer au cours de la démarche comment sa présence, notamment, a favorisé de réels changements dans la collaboration entre les représentant·e·s des domaines politique, médical et social réuni·e·s au sein du comité de pilotage.

Ça a aussi apporté un échange entre tous les gens présents dans le comité de pilotage, parce que par mes questions, ma présence, ça a déclenché des questions. Et l'obligation de travailler ensemble. Parce ce que j'avais l'impression que les membres du comité de pilotage

n'avaient jamais travaillé ensemble. Chacun s'occupait, d'un côté des parents et de l'autre des enfants, mais que ni les uns les autres, en travaillant depuis 20 ans avec ceux qui devraient former une famille, n'avaient compris qu'on ne peut pas séparer l'un et l'autre [les parents et les enfants]. (Christine)

Cette reconfiguration des rapports ne s'est pas limitée au cadre restreint de la recherche. Comme l'explique Jeanne, c'est comme si l'expérience d'occuper une place reconnue au sein de la recherche avait rendu plus réelle et concrète leur appropriation d'une place reconnue dans la « normalité ».

En tout cas moi, grâce à cette recherche, au fait que je participe à la valorisation de ses résultats, ça m'a permis de pouvoir entrer dans ce monde des écoles sociales, des colloques scientifiques ou des débats avec des professionnel-le-s. Et ça, ça me permet d'être dans une normalité. Tout ça me donne des outils pour entrer dans une vie normale en fait. Et d'avoir une place. (Jeanne)

Cette appropriation d'une place au sein d'univers dont les publics précarisés sont habituellement exclus transforme à son tour les représentations sociales de la normalité, voire le fonctionnement même des institutions, comme le fait remarquer la TSHM.

Et je pense que cette normalité, comme tu la nommes, elle fait aussi bouger les lignes. Par exemple, quand nous sommes toutes invitées à intervenir dans des cours, eh bien cette école vous reconnaît comme des co-formatrices en fait. Et donc ça bouge des deux côtés et c'est ça qui est intéressant dans ces espaces de complémentarité rendus possibles par cette recherche. (TSHM)

Enfin, ces transformations ont eu pour effet d'ouvrir des perspectives pour des changements plus durables. En donnant à ces femmes les moyens concrets d'avoir un impact sur les difficultés qui les concernent, ce projet a contribué à renforcer leur capacité individuelle et collective d'agir. Comme le fait remarquer Christine, la durée dans laquelle s'inscrit leur mobilisation contredit les représentations selon lesquelles les difficultés rencontrées par des personnes précarisées les empêcheraient de s'engager dans des projets à long terme. En montrant que des changements concrets sont possibles, cette recherche a contribué à renforcer leur motivation à poursuivre leur engagement dans de nouveaux projets, avec d'autres actrices et acteurs.

Ça a déclenché plein de choses en moi! L'envie de continuer, parce que mine de rien ça fait dix ans qu'on fait ça. On dit toujours que des personnes comme nous ne vont jamais au bout de rien. Mais je pense que dix ans, ce n'est pas rien. Et je pense que cette recherche a déclenché d'autres projets, d'autres rencontres. Et à chaque fois qu'on fait des autres rencontres, c'est un pas de plus vers un autre projet, une autre idée [pour défendre notre cause]. (Christine)

16.6 Conclusion

Cette contribution a mis en lumière les apports de cette recherche-intervention en termes d'innovation sociale à différents niveaux. Premièrement, le dispositif participatif mis en place a permis d'expérimenter une configuration inhabituelle dans la prise de décision et la mise en œuvre du processus de recherche, avec des apports tant sur le plan individuel que collectif, social et scientifique. Deuxièmement, les résultats de la recherche ont permis l'élaboration de recommandations qui offrent des pistes pour mettre en œuvre des réponses plus adaptées aux besoins d'accompagnement des parents en situation de toxicodépendance et pour contribuer à un changement social durable. Enfin, l'expérimentation concrète d'un dialogue égalitaire entre différents types de savoirs a eu pour effet de remettre en question certaines représentations de la normalité, d'ébranler certaines relations de pouvoir, et de montrer qu'un décloisonnement entre mondes professionnels, académiques et vécus est possible.

Les recherches participatives ne sont certainement pas la seule voie possible pour créer de l'innovation sociale. De même, toute participation n'est pas en soi créatrice d'innovation sociale (Sellenet 2021). Comme le rappelle Karsz (2016), l'innovation ne constitue pas une vérité en soi et le fait de ne pas faire comme ceux que l'on critique ne suffit pas à être innovant. Néanmoins, comme d'autres recherches-actions et/ou participatives relatées dans la littérature, cette expérience a montré, à son humble échelle, qu'une transformation des rapports sociaux est possible. Or, à l'heure où la participation des publics vulnérables aux projets qui les concernent suscite un engouement croissant dans les milieux politiques, académiques et du travail social, une question reste ouverte. Celle de savoir si ces milieux sont prêts à reconnaître à part entière les spécificités et apports des savoirs des publics vulnérables. Si les conditions démocratiques permettant une répartition plus égalitaire du pouvoir ne sont pas garanties, le risque est que la participation de ces personnes serve davantage une logique de responsabilisa-

tion individuelle, les incitant à « s'activer » pour prendre en charge leur destinée économique, professionnelle, familiale et sociale.

16.7 Références bibliographiques

- Arnstein, Sherry. R. 1969. A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of planners* 35(4) : 216-224.
- Barber, Rosemary, Peter Beresford, Jonathan Boote, Cindy Cooper, Alison Faulkner. 2011. Evaluating the impact of service user involvement on research : a prospective case study. *International Journal of Consumer Studies* 35(6) : 609-615.
- Beresford, Peter. 2005. Developing the theoretical basis for service user/survivor-led research and equal involvement in research. *Epidemiologia e Psichiatria Sociale* 14(1) : 4-9.
- Boote, Jonathan, Rosemary Telford et Cindy Cooper. 2002. Consumer involvement in health research : A review and research agenda. *Health Policy* 61(2) : 213-236.
- Carrel, Marion, Christine Loignon, Sophie Boyer et Marianne De Laat. 2017. Les enjeux méthodologiques et épistémologiques du croisement des savoirs entre personnes en situation de pauvreté, praticien-ne-s et universitaires : Retours sur la recherche ÉQUI-SANTÉ au Québec. *Sociologie et sociétés* 49(1) : 119-142.
- Chambon, Jean-Louis, Alix David et Jean-Marie Devevey. 1982. *Les innovations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Chiapparini, Emanuela (Ed.). 2016. *The service user as a partner in social work projects and education. Concepts and evaluations of courses with a gap-mending approach in Europe*. Opladen : Budrich.
- Chiapparini, Emanuela, Claudia Schuwey, Michelle Beyeler, Caroline Reynaud, Sophie Guerry, Nathalie Blanchet et Barbara Lucas. 2020. *Modelle der Partizipation armutsbetroffener und -gefährdeter Personen in der Armutsbekämpfung und -prävention*. Bern : BSV.
- Clapasson, Mary. 2012. *Mamans de choc*, documentaire de 27 min.
- Cloutier, Julie. 2003. *Qu'est-ce une innovation sociale?* Montréal : CRISES.
- Colombo, Annamaria et Patricia Fontannaz. 2016. *La parentalité en situation de toxicodépendance dans le canton de Vaud : mieux la comprendre, mieux l'accompagner*. Rapport de recherche-intervention mandatée par la Fondation Le Relais et réalisée par la HETS-FR. www.relais.ch.
- Colombo, Annamaria et Patricia Fontannaz. 2021. Participer malgré la stigmatisation ? Une recherche avec des mères toxicodépendantes. In Anne Petiau (dir.), *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale* (pp. 105-123). Paris : Presses de l'EHESP.
- Colombo, Annamaria, Noémie Pulzer et Michel Parazelli. 2016. Représentations sociales des sans-abri. La mobilisation des Enfants de Don Quichotte à Paris. *Déviance et Société* 40(1) : 51-77. <https://doi.org/10.3917/ds.401.0051>.
- Dubasque, Didier. 2017. Participer, oui, mais comment ? Éloge de la co-construction. *Vie sociale* 3(19) : 73-78.
- Ferland, Francine, Nadine Blanchette-Martin, Guillaume Pelletier, Isabelle Jacques et Valérie Gagnon. 2013. Programme Jeunes-Parents : intervention en dépendance dans un contexte d'intervention de protection de la jeunesse. In Chantal Plourde, Myriam Laventure et Catherine Arseneault (dir.), *Sortir des sentiers battus. Pratiques prometteuses auprès d'adultes dépendants* (pp. 247-260). Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

- Gardien, Ève. 2017. Qu'apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales? *Vie Sociale* 4(29): 31-44.
- Gillet, Anne et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.). 2017. *Les recherches partenariales et collaboratives*. Québec: Presses de l'Université de Québec.
- Godrie, Baptiste. 2017. Rapports égalitaires dans la production des savoirs scientifiques. L'exemple des recherches participatives en santé mentale. *Vie sociale* 4(20): 99-116.
- Grégoire, Muriel. 2010. Les pères addicts. *Psychotropes* 3(16): 47-56.
- Honneth, Axel. 2000. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris: Le Cerf.
- Houzel, Didier (dir.). 2007. *Les enjeux de la parentalité*. Toulouse: ERES.
- Jodelet, Denise. 1989. Représentations sociales: un domaine en expansion. In Denise Jodelet (éd.), *Les représentations sociales* (pp. 47-78). Paris: Presses Universitaires de France.
- Karsz, Saül. 2004. *Pourquoi le travail social?* Paris: Dunod.
- Karsz, Saül. 2014. *Mythe de la parentalité, réalité des familles*. Paris: Dunod.
- Karsz, Saül. 2016. Point de vue – Pourquoi faudrait-il de l'innovation sociale? Un cas exemplaire: le travail social. *Informations sociales* 174: 42-49.
- Lamboy, Béatrice. 2009. Soutenir la parentalité: pourquoi et comment? Différentes approches sur un même concept. *Devenir* 1(21): 31-60.
- Le Boterf, Guy. 1983. La recherche-action: une nouvelle relation entre les experts et les acteurs? *Pour* 90: 39-46.
- Les chercheurs ignorants. 2015. *Les recherches-actions collaboratives: Une révolution de la connaissance*. Rennes: Presses de l'EHESP. <https://doi.org/10.3917/ehesp.lesch.2015.01>.
- Lévesque, Benoît. 2008. Le potentiel d'innovation et de transformation de l'économie sociale: quelques éléments de problématique. *INTERAÇÕES (Campo Grande)* 2: 191-216.
- Lorenz, Walter. 2014. From object to subject: paradigm shifts towards user participation in social work research. In Susanne Elsen et Walter Lorenz (Eds.), *Social innovation, participation, and the development of society* (pp. 103-118). Bolzano: BU Press.
- Lyet, Philippe. 2014. La «re-cherche» par les chercheurs et les acteurs sociaux: Un renouvellement de la construction de la réalité. In Marcel Jaeger (éd.), *Le travail social et la recherche: Conférence de consensus* (pp. 100-108). Paris: Dunod.
- Neyrand, Gérard. 2013. *Soutien à la parentalité et contrôle social*. Bruxelles: Yapaka.be.
- Noël, Julie. 2018. *Les processus freinant ou favorisant la reconnaissance sociale des mères dont l'enfant est placé jusqu'à sa majorité en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)*. Thèse de doctorat en service social. Université de Laval, Canada.
- Noël, Julie, Annie Lambert, Sophie Norbert Bordeleau, Mélissa St-Cyr Morin, Paul Morin, Manon Deslauriers, Kathy Lévesque, Geneviève Turcotte et Annie Fontaine (accompagnatrice à l'écriture). 2021. Quand la recherche et la formation contribuent à augmenter la capacité d'agir: une expérience de théâtre-forum du point de vue des participantes. *Écrire le social* 3: 83-95. <https://doi.org/10.3917/esra.003.0083>.
- Paillé, Pierre. 2006. Qui suis-je pour interpréter? In Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain* (pp. 99-123). Paris: Armand Collin.
- Parpan-Blaser, Anne. 2020. Innovation sociale. In Jean-Michel Bonvin, Valérie Hugentobler, Carlo Knöpfel, Pascal Maeder et Ueli Tecklenburg (dir.), *Dictionnaire de politique sociale suisse* (pp. 278-280). Zurich et Genève: Seismo.
- Petiau, Anne (dir.). 2021. *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale*. Paris: Presses de l'EHESP.

- Petiau, Anne et Lionel Pourtau. 2011. Regard sur la participation de populations marginalisées à la recherche-action. Le cas des squatteurs en Île-de-France. *Revue Interventions économiques* 43. <http://interventionseconomiques.revues.org/1375>.
- Rullac, Stéphane. 2020. L'innovation en travail social : un objet à définir et des processus à caractériser. *Revue suisse de travail social* 25(19) : 139-156.
- Sellenet, Catherine. 2009. Approche critique de la notion de « compétences parentales ». *Revue internationale de l'éducation familiale* 2(26) : 95-116.
- Sellenet, Catherine. 2021. La participation des parents en protection de l'enfance, mythe ou réalité ? In Sandrine Dautigny, Jean-Pierre Mahier, Salvatore Stella (dir.), *Les enjeux de l'inclusion en protection de l'enfance* (pp. 153-173). Toulouse : ERES.
- Simmat-Durand, Laurence. 2007. La mère toxicomane, au carrefour des normes et des sanctions. *Déviance et société* 31(3) : 305-330.

↳ *L'innovation a longtemps été rattachée à la technologie uniquement. Ce livre collectif décrit le développement de l'innovation sociale dans le champ du social et de la santé, principalement en Suisse romande, en discutant les différentes manières de conceptualiser et comprendre cette innovation. Cet ouvrage vise à rendre visibles des initiatives mises en œuvre dans des contextes aussi divers que l'insertion socioprofessionnelle, le sans-abrisme, les soins palliatifs, la psychiatrie ou encore la protection de l'enfance. Il se destine à toutes les personnes qui souhaitent comprendre ce qu'est l'innovation sociale, certaines de ses méthodologies et outils, ainsi que les obstacles auxquels elle peut être confrontée et quelques-uns de ses impacts positifs tels que la cohésion sociale en milieu urbain, l'accompagnement de personnes âgées atteintes de démence ou le soutien à la parentalité dans le contexte de l'addiction.*

Pascal Maeder, responsable de projet scientifique, Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).
Milena Chimienti, professeure, Haute école de travail social de Genève (HETS-Genève, HES-SO).

Viviane Cretton, professeure, Haute école et École supérieure de travail social de la HES-SO Valais-Wallis (HES-SO).

Christian Maggiori, professeur, Haute école de travail social de Fribourg (HETS-FR, HES-SO).

Isabelle Probst, professeure, Haute école de santé Vaud (HESAV, HES-SO).

Stéphane Rullac, professeur, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL, HES-SO).

ISBN 978-2-88351-120-0



9 782883 511200